

**DELIBERATION (2026-23)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Création des commissions municipales

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 27 mars 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET.

Représentés : M.MME : Marielle GOUTTARD (pouvoir à Marie DA COSTA), Nicolas JOIGNEAUX (pouvoir à Fabien THIOLAS).

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Vu l'article 2121-22 du Code général des Collectivités territoriales

Monsieur le Maire propose de créer les commissions municipales suivantes et d'en fixer la composition comme suit :

- **Urbanisme / Habitat / Territoire** : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Laura CHAMBADE, Romain LEHMANN, Hélène TARRIT-DESGENS, Thierry CHALENDARD, Andréa ZANON,
- **Finances / Budget** : Laura CHAMBADE, Alain LAGRU, Marie DA COSTA, Thierry CHALENDARD,
- **Gestion du personnel** : Alain LAGRU, Sébastien SIRIEIX, Laura CHAMBADE,
- **Communication** : Nicolas JOIGNEAUX, Audrey VALLAT, Andréa ZANON,
- **Sécurité** : Thierry CHALENDARD, Nicolas JOIGNEAUX, Andréa ZANON, Fabien THIOLAS, Sébastien SIRIEIX.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal à l'unanimité approuvent la création et la composition des commissions municipales.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 2 avril 2026.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 2 avril 2026.

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Sébastien SIRIEIX.